La classe de seconde

La classe de Seconde est une classe de détermination, c'est-à-dire qu'elle doit permettre à l'élève de progressivement construire son projet d'orientation.

Elle comporte des enseignements communs obligatoires, de l'accompagnement personnalisé complétés éventuellement par des enseignements optionnels (un enseignement optionnel général et/ou un enseignement optionnel technologique).



Français	4 h	Sciences Economiques et Sociales	1 h 30
Histoire-Géographie	3 h	Mathématiques	
Enseignement Moral et Civique	30 mn	Physique-chimie	3 h
Anglais	3 h	Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Espagnol ou Allemand	2 h 30	Éducation Physique et Sportive	2 h
		Sciences Numériques et Technologie	1 h 30



1 ou 2 enseignements optionnels



1 enseignement général au choix parmi (2 h ou 3 h):

- Latin
- Breton
- Japonais
- Arts Plastiques
- Éducation Physique et Sportive

et/ou

1 enseignement technologique au choix parmi (1 h 30):

- Management et Gestion
- Sciences de l'Ingénieur Création et Innovation Technologiques





Il sert à:

- consolider l'expression orale et écrite des élèves
- consolider les notions de base en mathématiques
- faire acquérir les méthodes de travail indispensables pour réussir au lycée
- aider les élèves à élaborer leur projet d'orientation





Sciences Économiques et Sociales

Cet enseignement a pour objectif d'apporter une culture économique et sociale aux lycéens. Il vise à :

- Décrire la société française et comprendre l'actualité économique et sociale.
- Donner à tous les élèves les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen.
- Permettre aux élèves de **découvrir une discipline scolaire nouvelle** et contribuer ainsi à un choix éclairé de spécialité en Première.

Chaque thème est subdivisé en une série de questions simples dont l'étude sera conduite en deux temps :

- Un temps de sensibilisation permettant d'ancrer chaque question sur des données concrètes en partant de supports variés (jeux, études de cas, comptes rendus).
- Un temps d'analyse montrant comment la mobilisation des notions, outils et modes de raisonnement permet d'accéder à la compréhension des phénomènes étudiés.

Sciences Numériques et Technologie

Cet enseignement a pour objet de permettre **d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques**, mais également de permettre aux élèves, à partir d'un objet technologique, de **comprendre le poids croissant du numérique et les enjeux qui en découlent**.

Il s'inscrit dans le **prolongement de l'enseignement d'algorithmique**, **d'informatique et de programmation** dispensé au collège en mathématiques et en technologie.

Ces notions et cette pratique de la programmation sont approfondies à travers les activités liées aux thèmes du programme : Internet ; le Web ; les réseaux sociaux ; les données structurées et leur traitement ; localisation, cartographie et mobilité ; informatique embarquée et objets connectés ; la photographie numérique.

Quel est l'emploi du temps d'une classe de 2^{nde}?

		•								
	LUNDI	MARDI		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI				
8 h > 8h55	Sciences			Sciences Phys. 1 sem/2	Mathématiques	Vie de classe				
8h55 > 9h50	Numériques et Technologie	LV2		Mathématiques	Sciences Physiques	Mathématiques				
10h05 > 11h00	Français	Français		Anglais	EPS	Français 1 sem/2	SES ½s			
11h00 > 11h55	Histoire-Géographie	Français		Français1/2gr	EPS	Histoire-Géographie				
11h55 > 13h30	PAUSE DÉJEUNER									
13h30 > 14h25	Anglais		Anglais Froupe B		ECJS LV2 1/2gr 1/2gr	SVT Groupe A	Sciences Physiques			
14h25 > 15h20	LV2		Anglais Froupe B		SES	Sciences	Groupe B			
15h30 > 16h25	Enseignements optionnels	Accompagnement Personnalisé			Accompagnement Personnalisé	Physiques Groupe B	SVT Groupe B			
16h25 > 17h20	Enseignements					Ceci ı	n'est qu'un exemple			

eci n'est qu'un exemple .